



Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le
ID : 044-214401556-20230627-53_22062023-DE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT DEUX JUIN

Le Conseil Municipal de Saint Colomban, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BERTIN, Maire.

Date de convocation : 16 juin 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 21

Présents : 18 Votants : 20

Présents : M. Patrick BERTIN, Mme Nicole BATARD, M. Patrick VOGELSPERGER, M. Louis PAPIN, Mme Nathalie MENUET, M. Jean-René GOURAUD, Mme Annick COUILLAUD, M. Gabriel SORIN, Mme Nadège BOURSIN, M. Vincent RAYNAL, Mme Valérie BRUNELIÈRE, M. Olivier THIERIET, Mme Marie GIFFO, M. Bertrand MAINDRON, Mme Sylviane GUILBAUD, M. Dominique GODIN, Mme Marinette PRIOUR, Monsieur Sébastien BAUDRY ;

Absents excusés : Mme Jessica BERTESCHE (pouvoir à Mme Marie GIFFO), Mme Stéphanie PISQUET, (pouvoir à M. Patrick BERTIN), M. Stéphane PARPAILLON

Secrétaire : M. Gabriel SORIN

OBJET : APPROBATION DU PROJET CULTUREL DE SAINT-COLOMBAN

Domaine de compétence par thème – Culture

Vu la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, et son article 103 précisant notamment que « La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 »,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le projet culturel « une culture à vivre ensemble » ci-annexé,

Considérant que les arts et la culture sont une nécessité et une priorité pour construire et développer des valeurs communes de liberté, de diversité culturelle et de création, et un levier pour renforcer la cohésion sociale et l'attractivité du territoire,

Considérant que la culture est une richesse pour notre société et qu'elle contribue à l'épanouissement individuel et collectif de chacun, qu'elle participe à favoriser le lien social, qu'elle enrichit notre capacité à vivre ensemble et ouvre au monde et aux autres,

Considérant que la commune de Saint-Colomban souhaite investir davantage le champ culturel et proposer des événements culturels accessibles pour chacun et chacune,

Nicole BATARD, 1^{ère} adjointe, expose :

L'élaboration du projet culturel a débuté par un état des lieux, des rencontres avec les associations culturelles de la commune au printemps 2022, puis une consultation citoyenne (questionnaire sur e-Collectivités) à l'été 2022, suivi d'un travail en commission « association-jeunesse ».

La mise en œuvre de ce projet sera faite en collaboration avec les associations communales culturelles et en particulier l'école de musique intercommunale et l'association Saint-Co Lecture, partie prenante de ce projet.

SLOW

Ce projet est évolutif et sera évalué tous les ans, sa mise en œuvre sera assurée par une commission extra-municipale composée d'élue(s) membres de la commission « association jeunesse », de représentants de Saint-Co lecture et de l'école de musique intercommunale de Grand Lieu.

Ce projet culturel s'articule autour de 2 axes se déclinant en objectifs puis actions :

AXE 1 : Affirmer la bibliothèque comme premier lieu culturel de proximité et en faire un point ressource

AXE 2 : Patrimoine et musique au cœur de l'action municipale

3 objectifs sont priorités sur la période 2023/2026 : la lecture publique, la musique et le patrimoine.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal est invité à approuver le projet culturel ci-annexé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet culturel ci-annexé,

Fait à Saint-Colomban,
Le 23 juin 2023,

Le Secrétaire,

Le Maire,

Gabriel SORIN

Patrick BERTIN.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SAINT COLOMBAN
Utilisateur : PROUTEAU Myriam

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **53_22062023**
Objet : **Approbation du projet culturel de Saint-Colomban**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-06-27 00:00:00+02
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 8.9 - Culture
Identifiant unique : 044-214401556-20230627-53_22062023-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 044-214401556-20230627-53_22062023-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 53_22062023 Approbation du Projet Culturel.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401556-20230627-53_22062023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	115.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Projet Culturel Saint_Colomban.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401556-20230627-53_22062023-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	196.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 juin 2023 à 10h18min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 juin 2023 à 10h18min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 juin 2023 à 10h19min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 juin 2023 à 10h30min11s	Reçu par le MI le 2023-06-27